

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 mars 2014

Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

30 avril 2014 à 14 heures, à Eurosites George V
28, avenue George V
75008 Paris

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO le 19 mars 2014 et l'avis de convocation sera publié ultérieurement au BALO, au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Les documents prévus par les dispositions du code de commerce seront tenus, conformément aux dispositions réglementaires applicables, à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société à l'adresse suivante : www.clubmed-corporate.com :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Contact :

Pernette Rivain : 01-53-35-30-75

Pernette.rivain@clubmed.com

Toutes les informations sur Club Méditerranée SA sont disponibles sur www.clubmedcorporate.com.